

CAP Maçon par apprentissage

Code RNCP : 35715



TAUX DE REUSSITE
2023 : 100%



TAUX D'INSERTION



TAUX DE SATISFACTION



DURÉE
2 ans



EFFECTIF
15 personnes



CONDITIONS D'ADMISSION
Après une 3ème et avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise



CONTACT

Lycée Privé Agricole Vallée de L' Hérault
Chemin de Carabotte 34150 Gignac
www.lyceeagricole-gignac.fr
apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr
04 67 57 02 10

Mise à jour le 20-06-23

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La finalité de cette formation est de permettre d'acquérir les compétences :

- Contribuer à la construction d'ouvrages
- Réaliser des coffrages en bois, des châssis d'armatures, procède au gâchage manuel ou mécanique, au roulage du béton
- Effectuer des enduits divers, plus particulièrement au mortier de ciment
- Maîtriser le maniement des outils à main et des outils mécaniques

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée par la voie de l'apprentissage, sur 2 ans :

- 840 heures en centre de formation, soit 24 semaines
- 2520 heures en entreprise

Les parcours sont individualisés en fonction des acquis professionnels et du niveau de diplôme

PROGRAMME DE LA FORMATION

Enseignement Général

UG1	Français, Histoire-Géographie et Education morale et civique
UG2	Mathématique, Sciences, Physique-Chimie
UG3	Education Sportive et Physique

Enseignement Professionnel

UP1	Analyse d'une situation professionnelle
UP2	Réalisation d'ouvrages courants
UP3	Réalisation d'ouvrages annexes
	Formation échafaudage (R408)
	Formation sauveteur secouriste du travail (SST)

CONDITIONS D'ADMISSION - PRÉREQUIS

- Après une 3ème générale, agricole ou prépa-métiers
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avant le début de la formation